



Jeudi 28 mai 2020

Marie-Jeanne Verny
Professeure émérite des universités
Présidente du CREO-Lengadòc
lengadoc@felco-creo.org

à madame la Rectrice de
l'académie de Montpellier

Objet : votre courrier du 13 mai 2020 (CAB/RA) – poste occitan Montréal - Aude

Madame la Rectrice,

Nous ne saurions nous satisfaire de votre réponse du 13 mai (réf. CAB/RA) au sujet de la suppression du fléchage occitan à Montréal (Aude), pas plus que nous ne pouvons nous satisfaire de la réponse que vous avez faite, non à notre lettre du 21 avril, mais au député de la Lozère, M. Pierre Morel-a-l'Huissier, au sujet du collège de Marvejols.

Ces deux sites sont depuis bien longtemps des points forts de l'enseignement de l'occitan dans notre académie. Les explications alambiquées pour justifier leur affaiblissement ne nous convainquent nullement.

En revanche, il nous paraît clairement que l'enseignement public de l'occitan souffre de plus en plus gravement d'une absence de concertation au niveau académique.

Non seulement le CALR n'est pas réuni annuellement, comme le stipule le décret 2001-733, non seulement le « groupe de travail » prévu par le même texte n'a été réuni qu'une fois en février 2019, mais, depuis plusieurs années, *personne* n'est en mesure de nous donner une vision globale cohérente de l'enseignement de l'occitan dans les premier et second degrés de notre académie.

La fonction de chargé de mission d'inspection pédagogique régionale en langue régionale telle qu'elle s'exerce dans les autres académies depuis la circulaire 2001-166, et telle qu'elle s'exerçait dans la nôtre jusqu'en 2012, comprenait la coordination du dispositif en relation de confiance avec les services. Nous avons demandé à plusieurs reprises que cette fonction soit totalement rétablie. Nous avons du mal à comprendre pourquoi elle ne l'est pas, si l'objectif académique est bien, comme vous l'affirmez, celui de la convention cadre de 2017, à savoir : « la structuration et le renforcement » de l'enseignement de l'occitan.

J'espère que vous mesurez, madame la Rectrice, le degré de notre colère devant l'accumulation de non-réponses, de réponses dilatoires ou obscures qui affichent, nous semble-t-il, la désinvolture avec laquelle notre discipline est traitée.

Nous nous permettons donc de renouveler la demande d'audience que nous avons

déjà adressée plusieurs fois à vos services, afin de voir avec vous comment remédier à cette situation.

Nous vous prions d'agréer, madame la Rectrice, l'expression de nos sentiments respectueux.

PS : Note récapitulative des courriers envoyés par le CREO, en ligne sur notre site internet

-**16 février** : exposé des problèmes rencontrés par notre enseignement et demande d'audience (<http://www.felco-creo.org/16-02-20-le-creo-lengadoc-ecrit-a-la-nouvelle-rectrice/>)

- **30 mars** : menace de défléchage d'un poste occitan à l'école Olympe de Gouges de Montpellier (<http://www.felco-creo.org/30-03-20-menaces-sur-les-postes-fleches-occitan-dune-ecole-de-montpellier-le-creo-interpelle-le-rectorat/>)

- **14 avril** : protestations contre le défléchage du poste de Montréal <http://www.felco-creo.org/14-04-20-deflechage-dun-poste-occitan-dans-laude-le-creo-reagit/>

- **21 avril** : suppression d'une heure d'occitan au collège de Marvejols : <http://www.felco-creo.org/21-04-20-suppression-dune-heure-doccitan-au-college-de-marvejols-le-creo-ecrit-aux-services-rectoraux/>